

RAPPORT ANNUEL

2017-2018

Justice
alternative
du Haut-Richelieu



1983-2018

35 ANS D'IMPLICATION COMMUNAUTAIRE

RAPPORT ANNUEL 2017-2018

Mot du conseil	1
Fonctionnement démocratique	2-3
Mot de l'équipe	4
Historique	5
Mission - Objectifs	6
Territoire desservi	6
VOLET JUSTICE	7
Tableau du cheminement d'un dossier	8
Le renvoi par un policier	9
Consultation auprès des victimes	10
Les sanctions extrajudiciaires	11
Les sanctions judiciaires	12
Profil statistique	13
Contribution de la communauté	14
Activités de soutien avec les organismes d'accueil	15
VOLET PRÉVENTION/SENSIBILISATION	16
Médiation citoyenne	16
Dégraf	17
Prévention en milieu scolaire	18-19-20-21
Prévention dans la communauté	22
VOLET CONCERTATION	23
Concertation et partenariat/Soutien	23
Bulletin de liaison et perfectionnement	24-25
Rétrospective pour l'année 2017-2018	26
Orientations 2018-2019	27

Mot du conseil d'administration

Un organisme communautaire offrant **35 ans de bons et loyaux services, ça mérite d'être célébré!** En effet, depuis **ses débuts en 1983**, Justice alternative du Haut-Richelieu (Travaux communautaires du Haut-Richelieu jusqu'en 2003) a collaboré avec différents partenaires : suite à l'initiation du programme de travaux communautaires pour le traitement et la prévention de la délinquance juvénile de la Table de concertation jeunesse de Saint-Jean, en 1981, et à son expérimentation en 1982, nous avons entrepris une longue aventure!

Que ce soit en milieu scolaire, dans le cadre de la prévention et de la promotion de la Santé publique « À toute jeunesse » et « Vers le Pacifique » (« Passerelles » à compter de 2006), ou avec les Centres jeunesse nous n'avons cessé de nous adapter... Notre organisme s'est ajusté à différentes lois (Loi sur les jeunes contrevenants en 1984 puis Loi sur le système de justice pénale pour adolescents en 2003), a déménagé à plusieurs reprises (sur la rue Saint-Jacques en 1985, sur la rue Richelieu en 1997 puis à l'emplacement actuel en 2013) et a poursuivi son développement en lançant DÉGRAF (enlèvement de graffitis) en 2005, la médiation citoyenne en 2007 et en créant le programme « Je sais gérer les conflits » en 2013!

À ce propos, nos premiers remerciements vont aux membres de l'équipe, qui eux aussi offrent leurs bons et loyaux services depuis de nombreuses années! Nous sommes reconnaissants de leur travail et de leur implication dans la communauté, et ce, malgré les embûches rencontrées, comme celle d'une absence prolongée...

Plusieurs événements marquants ont ponctué cette année : notons à ce titre la venue d'une « vieille » nouvelle intervenante qui s'est ajoutée à l'équipe de manière permanente (bienvenue encore une fois à Laurence), **la réorganisation de la médiation citoyenne** et **notre nouveau site Web** (qui est vraiment super beau!). Nous anticipons également le **retour imminent de notre directeur Michel Lemaire**, quelle bonne nouvelle!

Sur le plan de nos résultats, encore une fois nous avons eu une année productive en idées et en projets de toutes sortes, bien que nous ayons reçu un peu moins de références en provenance des Centres jeunesse... Nous en avons toutefois profité pour **travailler d'autres dossiers comme ceux de la médiation citoyenne, de la révision des échelles salariales et de la nouvelle documentation pour le projet « Je sais gérer les conflits » au secondaire.**

En terminant, je souhaite, au nom de tous les administrateurs et en mon nom personnel, réitérer tout le privilège qu'est le nôtre, de faire partie de la famille de JAHR.

Dominique Roman
Présidente

Fonctionnement démocratique

Justice alternative du Haut-Richelieu (JAHR) compte 75 membres en règle à ce jour. Suite à l'assemblée générale du 1er juin 2017, le conseil d'administration était composé de 5 membres en règle. Nous désirons vous les présenter et pour ce faire, nous leur avons demandé de nous expliquer ce qui leur tenait le plus à coeur dans leur implication à Justice alternative.

Dominique Roman

Administratrice au conseil depuis 14 ans, Dominique agit à titre de présidente. Elle travaille également à la sûreté municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu au poste de contrôleur de qualité. Depuis toutes ces années, elle a démontré une affection particulière pour l'ensemble des services de l'organisme et pour l'équipe y travaillant. Elle apprécie l'engagement communautaire de JAHR et l'accompagnement offert aux adolescents.



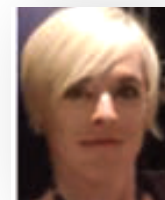
Luc St-Denis

Administrateur depuis 4 ans, Luc est le vice-président au C.A. Il travaille également dans une école secondaire de la région comme psychoéducateur. Luc a accepté de s'impliquer au conseil grâce à un partenariat existant entre l'école où il travaille et JAHR. Les bons liens tissés au fil des années ont contribué au fait qu'il ait envie de participer à la mission de Justice alternative du Haut-Richelieu et d'investir son temps pour une clientèle qui lui tient à coeur.



Brigitte Arsenault

Administratrice depuis 3 ans en plus de 2 ans à titre d'observatrice, elle est la secrétaire-trésorière de JAHR. Elle travaille à titre de préposée à la billetterie de la SPEC et elle est impliquée au sein du comité exécutif du Parti québécois de la région. Brigitte apprécie constater les effets du travail «terrain» dans la communauté avec le projet Dégraf. Étant une ancienne animatrice de maison de jeunes, elle revisite son intérêt pour les adolescents en s'impliquant à JAHR.



Fonctionnement démocratique

Cloé Levesque

Administratrice depuis un peu plus d'un an à JAHR, elle est criminologue de formation et travaille au CAVAC-Montérégie au poste d'agent d'intervention en référence policière. Cloé s'intéresse en particulier aux projets de sensibilisation dans la communauté et au service de médiation citoyenne.



Laurence Roy

Administratrice pendant 6 mois, elle a quitté le conseil d'administration pour se joindre à l'équipe de JAHR en février 2018, elle possède une technique d'intervention en délinquance. Ayant fait son stage chez nous en 2016, elle est très heureuse de revenir parmi nous à titre d'intervenante.



Lyne Martel

Administratrice depuis février 2018, suite au départ de Laurence, elle s'était jointe à titre d'observatrice en janvier 2018. Elle avait fait de 2010 à 2014 une incursion au conseil d'administration, mais avait dû se retirer vu ses nombreuses occupations et son retour aux études. Elle est actuellement directrice adjointe dans une école de la région. Elle adhère à la mission de Justice alternative, elle se passionne pour le côté administratif des organismes et démontre une grande compétence en ce domaine.



En écrivant ces lignes, le conseil s'est déjà réuni à 12 reprises (10 fois en présentielle et 2 fois de façon virtuelle). L'équipe de Justice alternative souhaite remercier chaleureusement tous les membres du conseil d'administration pour leur générosité, leur temps investi, leur confiance, leurs judicieux conseils, leur appui et leur grande disponibilité.

Réalisations du conseil en 2017-2018

- * Aide dans la restructuration de la Médiation citoyenne
- * Aide dans la gestion intérimaire
- * Révision des échelles salariales
- * Soutien à l'équipe et prévention de l'épuisement professionnel (embauche d'employés en soutien).

L'ÉQUIPE DE JAHR

Michel Lemaire
Directeur (congé)
juin 1993

Josée Seney
Agte soutien technique
novembre 2004

Sonia Desmarais
Directrice par intérim
août 2007

Martine Béliveau
Directrice par intérim
février 2008

Steven Côté
ARHC
mai à septembre 2017

Vicky Dufour
Dégraf et ARHC
juin 2017 à février 2018

Nicole Laverrière
Agte de communication
Médiation citoyenne
mai à novembre 2017

Laurence Roy
ARHC
février 2018

Mot l'équipe

Quel plaisir de vous compter parmi nous pour une 35^e année d'activités! Certains parmi vous sont membres depuis les tout débuts de Justice alternative du Haut-Richelieu. **Que de chemin parcouru et de belles rencontres depuis 35 ans !** Au fil de ces années, c'est grâce à la collaboration de TOUS les différents administrateurs, directeurs, collaborateurs, partenaires et collègues que Justice alternative du Haut-Richelieu est ce qu'il est aujourd'hui. Nous vous remercions chaleureusement, au nom de toutes les personnes qui ont créé l'histoire de l'organisme, d'être présents à cette 35^e assemblée générale annuelle.

Le rapport d'activités que vous tenez entre vos mains en est un bien particulier pour l'équipe de Justice alternative du Haut-Richelieu. Une baisse de références dans le volet justice nous a permis de **déployer plus d'énergies à œuvrer auprès du reste de la communauté.** Nous étions sur de nombreux comités de travail, nous avons développé des nouveaux partenariats, lancé différents projets communautaires, etc. Nous **avons aussi concentré notre attention au service de médiation citoyenne**, afin de lui redonner un nouveau souffle pour fêter les 10 ans du service : nouveau logo, nouveau matériel promotionnel (affiches, dépliants, etc.), révision complète de la formation en médiation citoyenne et de notre mode d'encadrement et d'accompagnement des bénévoles, révision du code d'éthique, etc.

Point de vue **prévention dans la communauté et auprès des écoles, nous avons été très sollicités cette année encore** : prévention des gestes délictueux, influence des pairs, utilisation d'internet et des réseaux sociaux, autoexploitation juvénile (sextage), cyberintimidation, gestion de conflits, médiation scolaire, consommation, etc. Une panoplie de sujets traités en lien avec des préoccupations actuelles pour les adolescents et leur développement.

Vous constaterez, au fil des pages qui suivent, toutes les réalisations de l'équipe de Justice alternative du Haut-Richelieu. **Une équipe qui a réussi cette année encore à s'unir pour continuer d'être présente pour les jeunes, leurs parents, les victimes et la communauté.**



Mission

Justice alternative du Haut-Richelieu (JAHR) est membre de l'**ASSOJAQ** (Association des organismes de justice alternative du Québec). Sa mission première est de travailler à **établir ou rétablir des rapports harmonieux** entre citoyens en proposant des activités éducatives et des mécanismes conviviaux de résolution de conflits.

Objectifs

JAHR poursuit les objectifs suivants:

- * **contribuer** à l'application du système de justice pénale pour les mineurs;
- * **favoriser** la participation active des personnes concernées dans la résolution de leur situation conflictuelle, dans une structure formelle ou informelle de justice;
- * **développer, promouvoir** et mettre en place des mécanismes de résolution de conflits;
- * **mettre de l'avant** des actions préventives à la criminalité;
- * **encourager** la participation de la communauté dans l'ensemble de ses activités.

Territoire desservi

MRC HAUT-RICHELIEU

Henryville
Lacolle
Mont-Saint-Grégoire
Noyan
Saint-Alexandre
Saint-Blaise-sur-Richelieu
Saint-Georges-de-Clarenceville

MRC HAUT-RICHELIEU

Saint-Jean-sur-Richelieu
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix
Saint-Sébastien
Saint-Valentin
Sainte-Anne-de-Sabrevois
Venise-en-Québec

MRC LES JARDINS-DE-NAPIERVILLE

Napierville
Saint-Bernard-de-Lacolle
Saint-Cyprien-de-Napierville
Saint-Jacques-le-Mineur

Historique des OJA et de JAHR

Nés dans les années 70, les plus vieux des organismes de **justice alternative** ont été mis sur pied dans la perspective d'intervenir d'une manière originale auprès des jeunes aux prises avec la justice. Ces OJA ont su développer un modèle d'intervention où les jeunes ayant commis certains délits n'auraient pas à se présenter devant le tribunal. À la base même de ce projet, figurait le principe qu'il est important **d'impliquer la communauté dans l'intervention auprès des jeunes et dans la gestion des situations soulevant des problèmes**. La démarche retenue alors consistait à demander à ces jeunes de participer à des travaux communautaires, l'objectif étant pour eux de réparer les torts que leurs comportements ont pu entraîner. En prônant la notion de déjudiciarisation, les initiateurs de ce mouvement avançaient l'idée qu'il est inutile d'avoir recours à l'appareil judiciaire afin de régler certains comportements qui ne nécessitent qu'une intervention sociale. Leur démarche visait également à jeter les bases d'une intervention qui élimine l'aspect stigmatisant que peut représenter un contact avec l'appareil judiciaire. **Issus donc d'un projet original s'appuyant sur les forces de la communauté**, ces organismes ont initié une démarche qui a ensuite été «validée» par l'État. Il importe en effet de rappeler que la naissance des organismes oeuvrant dans cette optique précède l'adoption, en 1984, de la «Loi sur les jeunes contrevenants» (LJC). **En reconnaissant l'expertise développée par ces organismes, cette loi ne vint, dès lors que confirmer la pertinence de l'approche retenue par ces groupes**. Le gouvernement estimant utile de faire appel à ces derniers pour voir à l'application du «Programme de mesures de rechange» (que l'on désignait auparavant par «mesures volontaires»). Fort de ses assises, le mouvement a ensuite fait boule de neige, devenant progressivement un interlocuteur privilégié du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Mouvement autonome favorisant une démarche axée vers le changement social, ces organismes connaissent donc une rapide croissance dans la seconde moitié des années 80. C'est d'ailleurs en **1983 que Travaux communautaires du Haut-Richelieu a vu le jour**. D'abord connus sous l'appellation «Programme de travaux communautaires», ils ont ensuite été désignés par l'expression «**Organismes référents**», puis par «**Organismes orienteurs**», avant que les membres ne décident de se rallier au vocable «**Organismes de justice alternative** ». Au fil des ans, la philosophie d'intervention des organismes membres du Regroupement a connu diverses modifications. En effet, si les premiers organismes ont construit leur expertise en offrant aux jeunes la possibilité d'effectuer des travaux communautaires pour réparer les torts qu'ont engendrés leurs comportements, cet objectif a peu à peu été éclipsé par certains au profit d'un objectif de rétribution (reposant sur l'idée d'une juste peine et de rétablir l'ordre moral). D'autres se sont en outre efforcés de concevoir diverses mesures, mieux adaptées aux besoins des jeunes qu'ils reçoivent. **Ainsi, aux côtés des travaux communautaires, différents outils visant la réhabilitation** (ré-éduquer) du jeune ont bientôt été développés autour, par exemple, des mesures dites «d'amélioration des aptitudes sociales». **Préoccupés par le peu de place faite aux victimes, d'autres organismes ont pour leur part mis de l'avant un modèle de conciliation entre le jeune et la victime**. Cette mesure vise ici à déterminer une façon par laquelle le jeune peut réparer pour les gestes qu'il a commis, et ce, à la satisfaction des deux parties. Appuyé par les dirigeants du Regroupement, ce mouvement en faveur d'un modèle de réparation directe prend depuis quelques années une place de plus en plus importante dans les organismes. Cette mission tend à susciter un type d'intervention où les différentes parties y trouvent leur compte, chaque organisme continuant en outre de mettre à contribution les différentes communautés dans lesquelles ils sont ancrés et d'offrir l'encadrement souhaité pour les différentes mesures mises sur pied au fil des ans. Si les Organismes de justice alternative participent à l'application des mesures de rechange prévues par législation, leurs activités ne se limitent toutefois pas à cela. En dépit de rapports étroits avec les représentants gouvernementaux, les responsables de ces organismes ont toujours refusé de se voir strictement cantonnés à un rôle complémentaire, **conservant d'un soin jaloux leur autonomie et s'appliquant à élargir tant leur implication dans la communauté que leur champ d'action**. Plus que de simples pourvoyeurs de services, les OJA demeurent encore aujourd'hui porteurs de revendications sociales et continuent de participer à la production et à l'échange d'information dans leur communauté respective.

Volet justice

La **Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)** est entrée en vigueur le 1er avril 2003. Cette loi fédérale définit le cadre d'intervention relatif aux adolescents âgés de 12 à 17 ans inclusivement, qui ont commis une infraction au Code criminel ou à d'autres lois fédérales. On les nomme alors adolescents contrevenants.

La LSJPA poursuit trois grands principes, soit :

la **prévention** du crime;

la **réadaptation** et la **réinsertion sociale** des adolescents;

la **responsabilisation des adolescents**, c'est-à-dire le fait de leur faire prendre conscience qu'ils sont responsables des gestes qu'ils posent et qu'ils doivent en accepter les conséquences. Les dommages et les **conséquences vécues par les victimes d'actes criminels sont pris en considération.**



Trois grandes dispositions

- * Mesures extrajudiciaires prises par les policiers (avertissement, renvoi à un organisme de justice alternative)
- * Sanctions extrajudiciaires sous la responsabilité du directeur provincial (délégué des Centres jeunesse)
- * Peines spécifiques ordonnées par le juge de la Chambre de la jeunesse

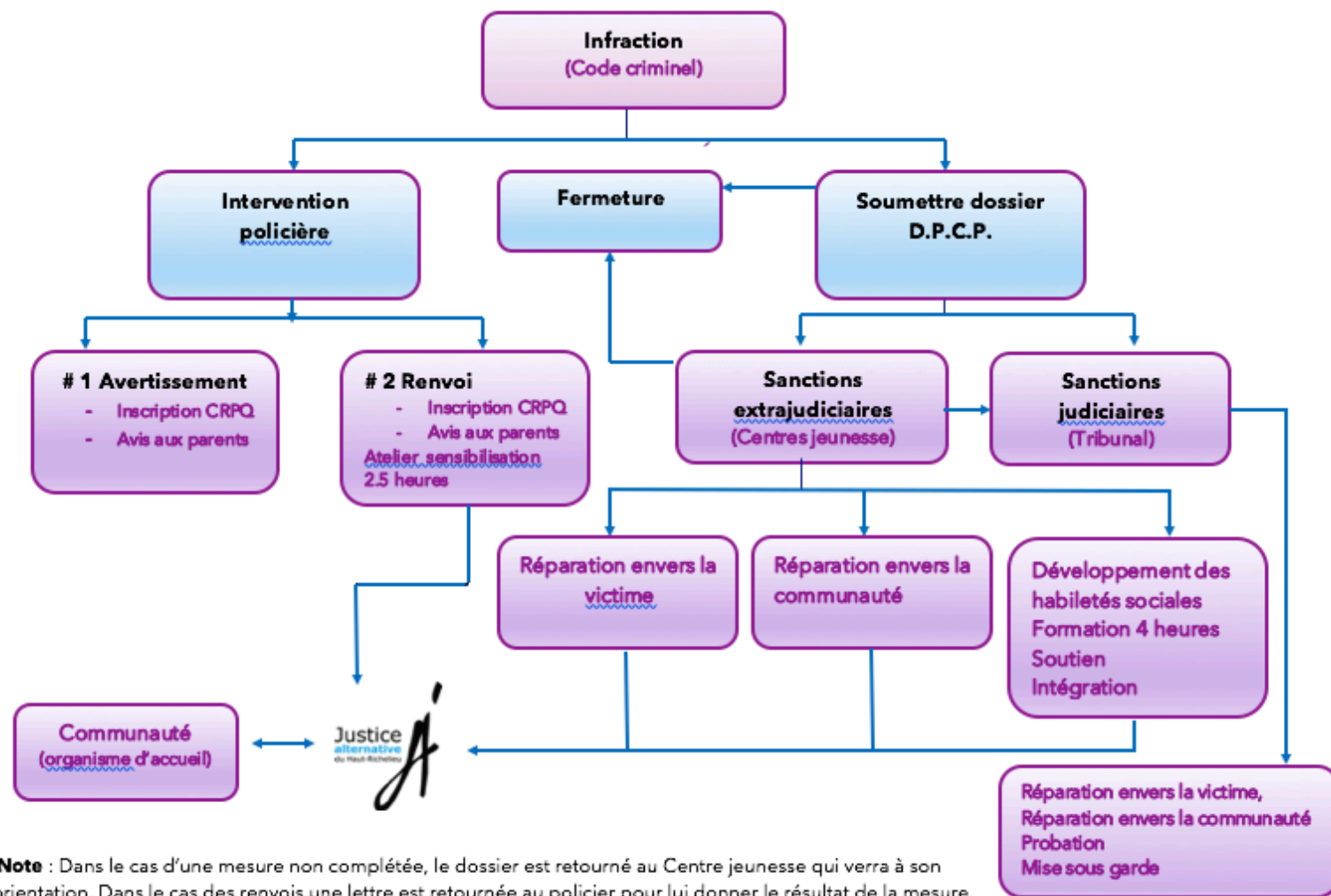
Le cheminement d'un dossier

Rapport annuel 2017/18



L.S.J.P.A.

Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents
Ados 12-17 ans



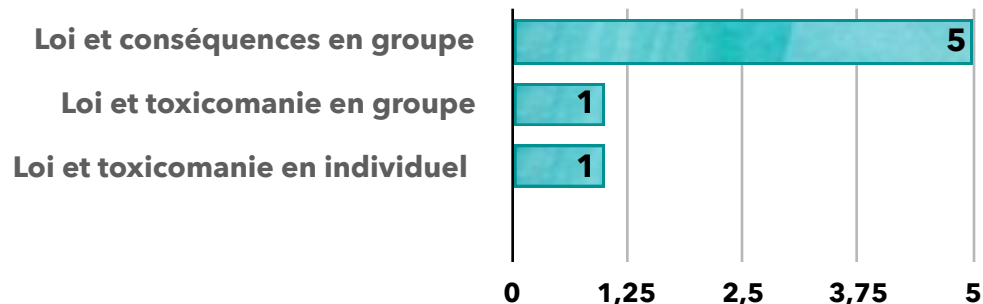
Le renvoi par un policier

La mesure de renvoi s'inscrit dans une suite de **mesures faisant appel au pouvoir discrétionnaire des policiers**: avertissement, mesure de renvoi. Le policier évalue la pertinence de cette mesure pour le jeune selon certains critères: attitude du jeune, nature de l'infraction, récidive et autres. Pour profiter de cette mesure, le consentement du jeune est une condition essentielle.

Le renvoi consiste en **une rencontre d'information et de sensibilisation en lien avec l'infraction commise**. Selon le nombre de références, les ateliers se font individuellement ou en groupe.

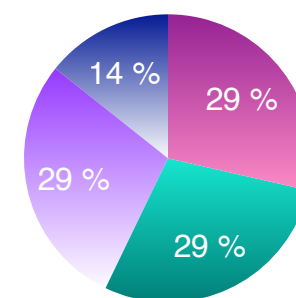
Références: 7 jeunes (tous référés par le Service de police de Saint-Jean)

ATELIERS



TYPE DE DÉLITS

- Possession de substances
- Vol de moins de 500\$
- Méfaits de moins de 500\$
- Voies de fait



Pour l'exercice 2017-2018, Sonia a participé à un comité de travail de l'ASSOJAQ visant à **promouvoir la mesure de renvoi auprès des policiers**.

Le comité voulait outiller les policiers, dans le but de répondre aux besoins des jeunes, agir rapidement et mieux prévenir l'enracinement dans la délinquance.

Pour faire suite à la rencontre d'information, les policiers qui ont référé les jeunes reçoivent une lettre les informant des résultats de la rencontre, de la qualité de la participation du jeune, ainsi que du bien-fondé de cette mesure.

Consultation auprès des

victimes

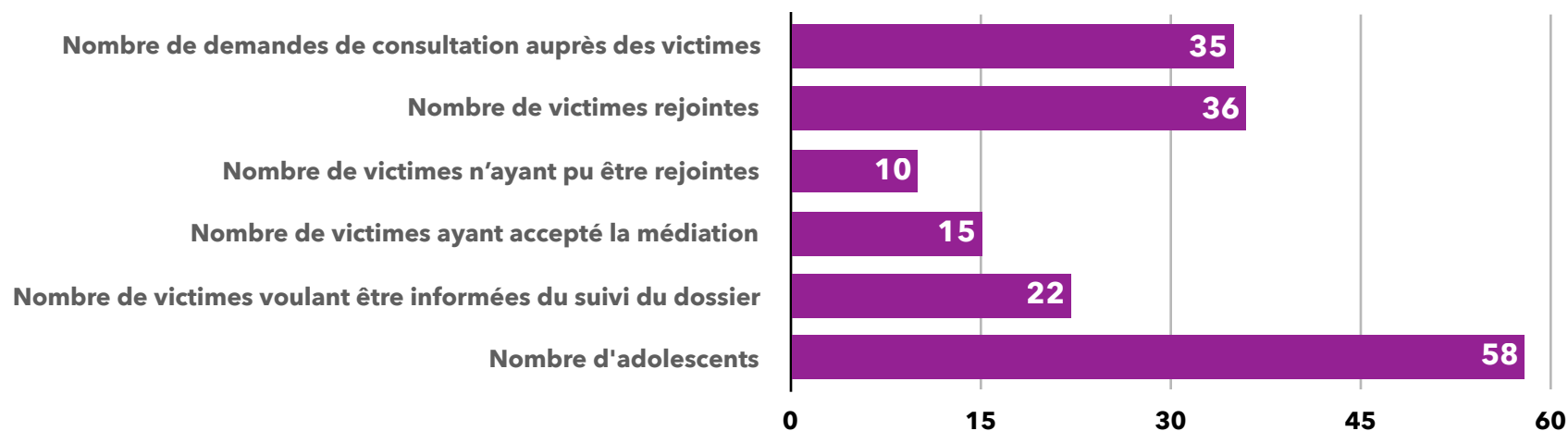
La LSJPA signale clairement que **l'intérêt des victimes d'une infraction commise par un adolescent doit être pris en compte**, et ce, dans le respect de leurs droits et de leur dignité.

En tant qu'OJA, JAHR a le mandat **d'informer la personne victime** d'un délit commis par un adolescent, sur les procédures entamées et de lui proposer, **si elle le souhaite, de s'impliquer** dans le processus de réparation et d'échanger avec l'adolescent.



Parmi les mesures réparatrices préconisées, la **médiation** entre la personne victime et le contrevenant demeure une **méthode positive de gestion d'un conflit**. Il peut en résulter un accord ou non et peut prendre différentes formes: compensation financière, travail pour la personne victime, excuses verbales ou écrites, la remise du bien subtilisé ou tout autre accord intervenu entre les parties.

■ DONNÉES 2017-2018



Les sanctions extrajudiciaires

Depuis la signature de l'entente-cadre entre les Centres jeunesse et les OJA, il existe une hiérarchisation des mesures à appliquer : **les mesures de réparation envers la victime (voir page 8)**, les mesures de réparation envers la communauté et les mesures visant le développement des habiletés sociales.

Réparation envers la communauté

Ces mesures permettent au jeune de réparer, de façon symbolique, les torts occasionnés en exécutant un nombre d'heures de travail communautaire dans un organisme d'accueil (travaux communautaires) ou en versant un montant d'argent à un organisme sans but lucratif (dédommagement financier).

Développement des habiletés sociales

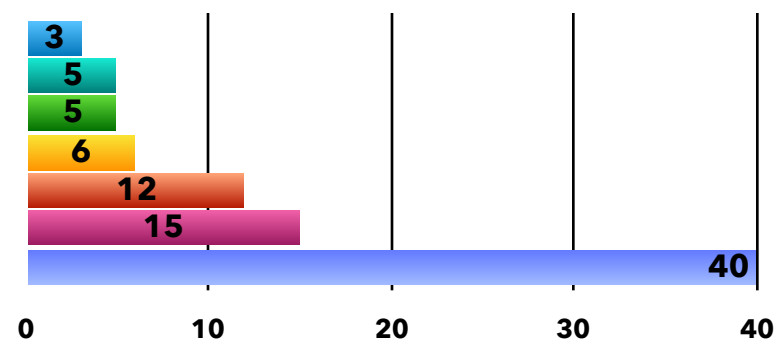
L'objectif de ce type de mesure est de répondre à un ou plusieurs besoins de l'adolescent directement en lien avec la commission du délit, soit par des activités de formation, d'intégration sociale ou de soutien.

En 2016-2017, pour **113** sanctions, il y a eu **1676** heures à effectuer par les adolescents.

En 2017-2018, pour **86** sanctions, il y a eu **802** heures à effectuer par les adolescents.



- Texte de réflexion
- Médiation victime/contrevenant
- Dédommagement financier
- Soutien et intégration DHS
- Lettre d'excuses
- Activités individuelle/groupe visant à développer les habiletés sociales
- Travaux communautaires



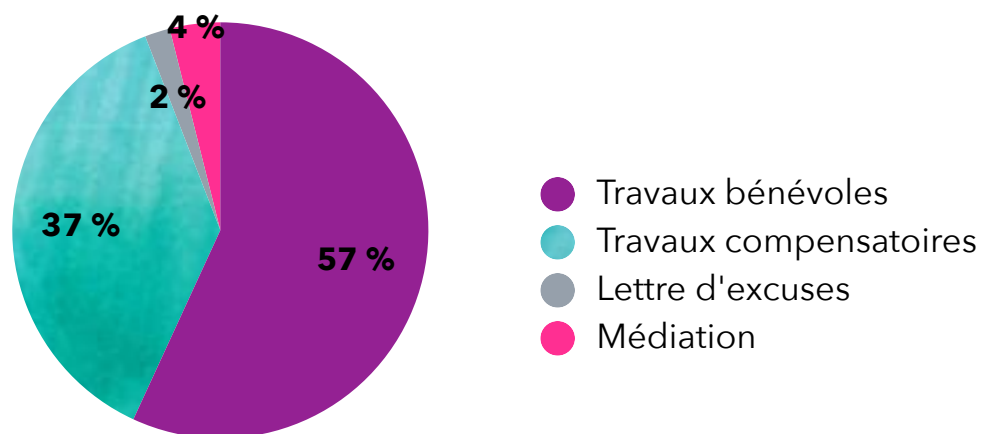
Les sanctions judiciaires

Peine spécifique

La LSJPA prévoit des peines spécifiques et JAHR voit à l'application de certaines d'entre elles (travaux bénévoles, développement des habiletés sociales, dons, démarches auprès de la victime).

Travaux compensatoires

JAHR est aussi responsable de superviser les mesures de travaux compensatoires. Il s'agit d'adolescents qui ont commis des infractions aux lois et règlements du Québec, ainsi qu'aux règlements municipaux et qui sont dans l'impossibilité de payer leur amende.

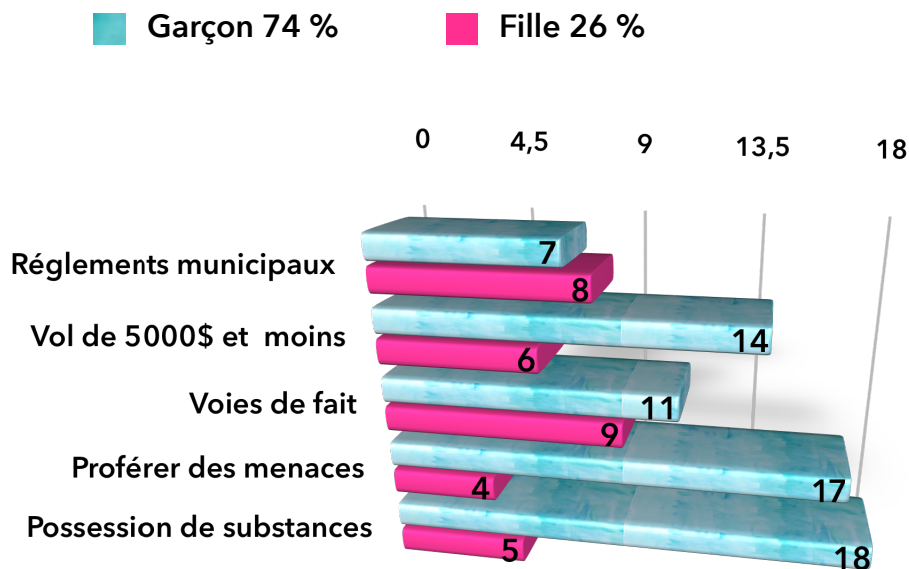


En 2016-2017, pour 67 sanctions, il y a eu 2078 heures à effectuer par les adolescents.

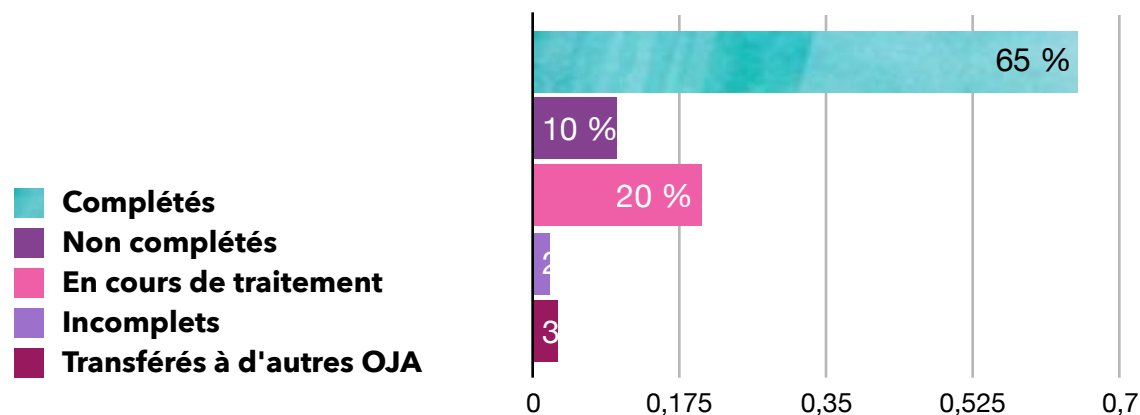
En 2017-2018, pour 51 sanctions, il y a eu 1178 heures à effectuer par les adolescents.

Profil statistique

DÉLITS QUE L'ON RETROUVENT LE PLUS FRÉQUEMMENT



RÉSULTATS DES DOSSIERS TRAITÉS



Provenance des jeunes contrevenants

Clarenceville	1
Henryville	1
Lacolle	7
Napierville	5
Saint-Alexandre	1
Saint-Bernard-de-Lacolle	1
Saint-Blaise-sur-Richelieu	3
Saint-Jacques-le-Mineur	1
Saint-Jean-sur-Richelieu	31
Saint-Jean-sur-Richelieu (secteur Iberville)	11
Saint-Jean-sur-Richelieu (secteur L'Acadie)	2
Saint-Jean-sur-Richelieu (secteur Saint-Luc)	22
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	1
Saint-Sébastien	2
Sainte-Anne-de-Sabrevois	3
Autres	2

L'âge moyen: 16 ans

Contribution de la communauté

En 2017-18, les organismes d'accueil ont reçu 163 adolescents pour un total de 1696 heures.

Activités spéciales

Carnaval Iber-Neige 2018

Parents Secours Saint-Jean-sur-Richelieu

Associations culturelles et socio-économiques

Société Nationale des Québécois

Les Chevaliers de Colomb

Centres d'entraide

Centre d'action bénévole d'Iberville

Centre de Partage Communautaire Johannais

Conférence St-Vincent-De-Paul-Saint-Luc

Grenier aux Trouvailles (Partage sans Faim)

Saint-Vincent -de-Paul Napierville «Écofragerie»

Centre d'entraide régional d'Henryville (FruitGumes)

Environnement

Les jardins communautaires du Centre des Femmes Haut-Richelieu

Famille

Chemin d'Api

Famille à cœur

Jeunes mères en Action

Garderies

CPE Saint-Luc

CPE Joie-de-Vivre

CPE L'Univers des Petits

Loisirs

Aréna Marcel-Larocque

Loisirs de Napierville

Municipalité

Municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville

Organismes religieux

Pastorale sociale de Saint-Jean

Presbytère de Napierville

Organismes jeunesse

Maison des jeunes le Dôme

Carrefour Jeunesse Iberville

Maison des jeunes de Venise-en-Québec

Maison des jeunes l'Escale de Beaujeu

Personnes âgées

Centre Gertrude Lafrance

Personnes handicapées

Centre Élodie Plateau de travail

Santé/Dépendances

Actions Dépendances



Activités de soutien avec les organismes d'accueil

Tout au cours de l'année, nous avons amorcé diverses activités de soutien nous permettant de demeurer en contact avec l'ensemble de nos organismes d'accueil.

- ❖ - Relances téléphoniques
- ❖ - Visites dans les organismes au quotidien/accompagnement (intégration) jumelage
- ❖ - Transmission de correspondances
- ❖ - Participation à des assemblées générales, participation à des activités spéciales.

JOURNÉE DES PARTENAIRES

Dans le cadre de la semaine de la justice réparatrice 2017, nous avons organisé une **conférence pour les organismes d'accueil**, ainsi que nos partenaires qui s'est tenue le 10 novembre au Campus du Fort Saint-Jean, il s'agissait d'un avant-midi conférence. M. André Therrien, créateur de l'approche de la gestion expérientielle est venu nous expliquer le fonctionnement du cerveau dans le but de comprendre le principe du plaisir et de la souffrance. Cette rencontre a démontré une nouvelle vision de la délinquance en tenant compte des nouveaux apprentissages.

LES CORVÉES « CHANTIERS »

Nous offrons à nos organismes d'accueil la possibilité de profiter de la formule « **Chantier** ». Nous constituons un groupe de jeunes que nous soutenons et supervisons lors de la réalisation des tâches au profit d'organismes participants. En 2017-18, nous avons tenu **au moins un chantier par mois**, voici les organismes qui ont bénéficié de ces chantiers, la SNQ, le CPE l'Univers des Petits, les jardins communautaires du Centre des Femmes, Centre Gertrude-Lafrance, Carnaval Neige, Chemin d'Api, FruiGumes et autres. Une année bien remplie...

REMERCIEMENTS:

Tout au cours de l'année **2017-2018**, nous avons eu le privilège de pouvoir compter sur la collaboration et la disponibilité de nos différents partenaires. Le conseil d'administration et le personnel tiennent à **souligner l'apport des organismes** ci-dessous.

- Le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre
- La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
- Les membres de l'ASSOJAQ
- Les OJA de la Montérégie (ROJAM)

- Le Centre jeunesse Montérégie de Saint-Jean-sur-Richelieu
- La Cour Municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu
- Le Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu
- La Commission scolaire des Hautes-Rivières
- Les écoles qui utilisent nos services

Médiation citoyenne

Bref historique : le service de médiation citoyenne de Justice alternative du Haut-Richelieu (JAHR) a vu son lancement le mercredi 27 février 2008, à l'Hôtel de ville de Saint-Jean-sur-Richelieu à la Salle du conseil. Ce **service gratuit** est né de la volonté des membres, et tous les citoyens Johannais ont eu dorénavant accès à un service par et pour les citoyens. Le président du Conseil d'administration de JAHR, le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, le propriétaire du Pasquier, le directeur de police par intérim, la députée à l'Assemblée Nationale du Québec, les membres de la Table à toute jeunesse et beaucoup plus étaient présents pour participer à ce lancement du Service de médiation citoyenne. Le service célèbre donc ses dix ans cette année. **Soulignons l'implication et la participation de fiers collaborateurs au service de médiation**, soit le Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu, ainsi que la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (direction générale, requêtes et plaintes), qui réfèrent notre service aux citoyens ayant des différends. Un service qui en 2018 est toujours gratuit, par et pour les citoyens.

Quelques ajustement s'imposaient : lors de la dernière Assemblée générale annuelle (2017-2018), parmi les priorités votées, on y retrouvait celle-ci : mettre de l'énergie pour **relancer le service de médiation citoyenne**. Suite à plusieurs réflexions, des décisions ont été prises et nous sommes passés à l'action. En mai, nous sommes allés au Forum Mondial de la médiation, lors de ce forum, nous avons pu faire de riches échanges avec des avocats, des juges, des notaires et des médiateurs professionnels. Nous avons compris que certaines situations ne relevaient pas de notre champ d'action et qu'il était important de respecter l'expertise des médiateurs professionnels. Notre service, bien qu'il soit gratuit, ne devait pas traiter tous les types de différends possibles. Nous devons donc définir et préciser quelles situations nous allions accepter et lesquelles nous devrions dorénavant orienter vers d'autres services. Ainsi ayant un fort désir de mieux encadrer le bénévolat, nous nous sommes lancés dans certaines démarches:

- * rencontrer chaque ancien bénévoles afin de les impliquer dans la démarche,
- * créer un guide d'accueil pour les nouveaux bénévoles,
- * créer des outils pour les médiateurs bénévoles (facilitant la cueillette de données et le suivi),
- * réviser notre code d'éthique,
- * refaire le plan de formation d'une durée de 21 heures et l'offrir deux fois par an aux médiateurs bénévoles,
- ❖ organiser 4 rencontres d'équipe par an avec les bénévoles,
- ❖ offrir la possibilité de consulter un médiateur expérimenté sous forme de coaching,
- ❖ créer des outils d'évaluation de la satisfaction des citoyens et des bénévoles, etc.



De plus, puisqu'il est **essentiel pour nous d'être toujours actifs dans la communauté**, en 2017, nous avons aussi participé au Kiosque CISSS Richelieu/Rouville, ainsi qu'au kiosque HLM dans un optique de sensibilisation/prévention pour améliorer la qualité de vie en HLM. Aussi, en 2017, nous avons participé à la journée d'échange SMC à Laval. Enfin, nous avons donné les conférences suivantes : AQDR du Haut-Richelieu (25 personnes), CAB Saint-Jean (25 personnes), CAB Iberville (60 personnes), Inclusion (8 personnes) et présentation à l'AREQ (30 personnes).

Statistiques : en 2017-2018, nous avons eu au **total 41 dossiers en médiation citoyenne**. Vous comprendrez que notre équipe a été très occupée à la restructuration durant une bonne partie de l'année. Comme nous étions en réflexion sur l'essence même de la médiation citoyenne, nous étions moins présents en termes de représentation et en publicité. **Nous comptons aujourd'hui 7 membres dans notre équipe de médiateurs bénévoles** et nous sommes activement à la recherche de nouveaux bénévoles pour faire grandir notre équipe. Nous comptons aussi parmi nous un nouvel Intervenant pour le service de la Médiation citoyenne, dont le rôle est axé sur la promotion, l'intervention et l'animation afin de consolider, soutenir et élargir le réseau du service de médiation citoyenne du Haut-Richelieu. Bien que nous n'ayons jamais cessé d'offrir notre service en médiation citoyenne depuis les dix dernières années, **nous voici revenus en force en 2018!**



Dégraf s'adresse aux jeunes de 12 à 17 ans qui ont commis une infraction criminelle ou une infraction au code de procédure pénale. Il vise l'accompagnement de ces jeunes dans l'exécution des travaux communautaires, travaux bénévoles et travaux compensatoires à accomplir. **L'adolescent peut ainsi réparer les torts causés envers la communauté** et prendre conscience de sa responsabilité vis-à-vis de ses gestes. Le travail d'enlèvement des graffitis est une occasion pour le jeune de s'impliquer de façon positive dans sa communauté et contribuer à **l'embellissement de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu**. Sur les lieux de l'enlèvement de graffitis illégaux, les citoyens peuvent voir les jeunes à l'œuvre, ce qui permet aux adolescents de démontrer une image positive d'eux-mêmes, de lutter contre les préjugés à l'égard des jeunes et renforcer leur estime personnelle.

Issu d'un projet de concertation avec l'organisme « **Rues Principales** » maintenant appelé « **Société de développement du Vieux Saint-Jean** », le projet estival **Dégraf** a été créé en 2006. Le but étant de contribuer à l'embellissement du Centre-ville et ainsi offrir une opportunité aux jeunes de s'impliquer activement. L'équipe de Justice alternative du Haut-Richelieu a fait un premier essai durant un été avec un budget de 3000\$, de l'équipement emprunté et très peu d'expérience. Certains ajustements ont été nécessaires, mais le projet **Dégraf** a été relancé l'année suivante et s'est amélioré au fil du temps. La motivation et l'implication de tous les membres de l'équipe de Justice alternative ont permis au projet de développer des partenariats et d'augmenter sa visibilité au sein de la communauté.

Pour l'été 2017, ce sont 16 jeunes qui ont participé à **Dégraf**. Ils ont nettoyé **179 graffitis pour une superficie de 1365 pi²**. L'équipe s'est concentrée surtout sur les nouveaux graffitis illégaux apparus au cours de la saison. Une année tranquille comparativement à l'été record 2016, mais qui a permis de déployer de l'énergie au volet prévention. Une distribution de brochures d'informations auprès des commerces ainsi que les propriétaires d'immeubles a été effectuée. De plus, le 14 octobre 2017 nous avons participé à l'événement « **Mon vieux Saint-Jean la nuit** ». Nous étions fier d'être le partenaire principal de la **zone Graffitis Live**. Le but étant d'expliquer aux citoyens les distinctions entre les graffitis légaux et illégaux, les techniques et permettre aux citoyens de tenter l'expérience en participant à une œuvre. Ils ont pu également assister tout au long de la soirée à une création d'une œuvre exécutée par deux artistes. Cette activité a suscité la curiosité des gens de tous âges et a ainsi **permis de démystifier les tabous entourant l'art urbain**.

Pour conclure, **Dégraf** continue de créer des opportunités pour développer et travailler en collaboration avec différents partenaires afin de faire une différence dans la communauté. Nous aimerions remercier nos collaborateurs:

- **M. Denis Decareau et son équipe des travaux publics** de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu pour la recherche des graffitis illégaux et le choix des couleurs de peinture,
- **M. Houle** du Ministère des transports pour sa confiance,
- **Service de police et la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu** pour leur collaboration à chaque année afin de nous soutenir dans le financement, le prêt d'équipement, du stationnement ainsi que leur disponibilité lors des imprévus.

Merci de renouveler votre confiance à **Dégraf**.

Volet prévention/sensibilisation

Les activités liées à la mission de JAHR

Au delà du volet Justice, JAHR a accordé encore cette année une grande place aux activités visant à prévenir les gestes délictuels posés par les jeunes. JAHR fait également la promotion de façons de faire différentes en matière de gestion des conflits dans la collectivité.

PROGRAMME T.O.P NIVEAUX (Trousse d'outils en prévention)

Voici les différents ateliers que nous avons dispensé dans les écoles primaires et secondaires, les tableaux vous sont présentés à la suite de la présentation des ateliers.

PRIMAIRE:

MOI, UN HORS LA LOI?

Atelier sur la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents

Pour expliquer la L.S.J.P.A., démystifier ce qu'est un délit criminel, expliquer les droits et les obligations des jeunes lors d'une arrestation policière et amener les élèves à prendre conscience des conséquences qu'un délit pourrait avoir sur eux, sur leur entourage et la victime.

- Pour les élèves de 6e année
- D'une durée de 2 périodes



SOUS INFLUENCE

Atelier sur la Loi et les influences

Sous forme de jeu, les élèves sont invités à répondre aux questions afin d'être en mesure de faire les bons choix lors de situations difficiles (intimidation, infractions, violence, consommation, etc.) sous l'influence et la pression des autres.

- Pour les élèves de 6e année
- D'une durée de 2 périodes



LES PIÈGES DE L'INTERNET

Atelier sur les dangers d'internet

Pour expliquer aux élèves quels sont les dangers présents lorsqu'ils naviguent sur internet et les amener à prendre conscience des facteurs favorisant la criminalité sur le web. D'aider les jeunes à l'utilisation responsable et sécuritaire d'internet.

- Pour les élèves de 6e année ayant des risques ou présentant des comportements inadéquats sur internet
- D'une durée de 2 périodes



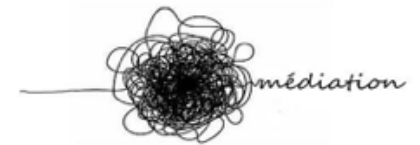
Volet prévention/sensibilisation (suite)

LES ANGES DE LA MÉDIATION

Un service de médiation scolaire sur demande

Pour aider à la résolution des conflits épineux dans les écoles.

Nous recevons et évaluons les demandes des écoles afin de répondre entre autre aux situations qui sont susceptibles de dégénérer et prévenir le recours aux plaintes criminelles dans le but d'intervenir plus rapidement que par le biais des services juridiques.



JE SAIS GÉRER LES CONFLITS

Programme de gestion des conflits destinés aux jeunes de 3 à 12 ans

Formation à la résolution des conflits pour tout le personnel travaillant auprès des enfants. Nous offrons une trousse de soutien ainsi que des affiches que les éducateurs, enseignants et parents peuvent consulter. Pour les 3 à 6 ans, le matériel illustré des pictogrammes de Milmo, déjà bien connus du milieu scolaire et auprès des enfants. Une soirée d'information est prévue pour les parents afin de leur faciliter la gestion des conflits au sein de leur famille et environnement.



SECONDAIRE:

QUAND LE CLAVIER FAIT MAL

Atelier sur la cyberintimidation

À la demande des écoles, cet atelier a été créé pour expliquer aux étudiants, qu'est-ce que la cyberintimidation, quels sont les comportements sur internet pouvant mener à des accusations criminelles, à l'aide de vidéos et discussions. Les étudiants seront en mesure de comprendre les conséquences pour les victimes, mais aussi pour les cyberintimidateurs, l'importance des témoins, comment intervenir si l'étudiant en est victime et comment éviter de faire de la cyberintimidation.

- Pour les étudiants du secondaire
- D'une durée d'une période



GESTION DE CONFLITS

Programme de gestion des conflits au secondaire

- Un programme de gestion des conflits qui s'appuie sur la médiation
- Pour les étudiants du secondaire



Volet prévention/sensibilisation (suite)

SEXTAGE

Atelier sur l'autoexploitation juvénile «Sextage»

Au cours des dernières années, les écoles sont de plus en plus interpellées pour aider les jeunes dont la photo vidéo intime a été partagée (ou menace de l'être). L'atelier vise à expliquer aux étudiants, qu'est-ce que l'autoexploitation juvénile communément appelée le «Sextage», à démontrer les risques associés, le consentement sexuel et les façons sécuritaire d'explorer leur sexualité.

- Pour les étudiants du 4e secondaire
- D'une durée d'une période



PARTY SANS TROUBLE, PLAISIR EN DOUBLE

Actions Dépendances est l'organisme instigateur

Nous participons à cette campagne de sensibilisation visant à informer les jeunes du 3e secondaire sur la préparation et à l'actualisation sécuritaire d'une fête, et ce, dans le but de diminuer les risques liés aux intoxications de style calage et aux actes délictueux qui pourraient entraîner des conséquences juridiques pour les adolescents. À l'occasion de cette rencontre, des outils sont remis aux jeunes et pour les parents.

FÊTER SANS PERDRE LA TÊTE

Actions Dépendances est l'organisme instigateur

Nous abordons avec les jeunes la consommation responsable, le retour à la maison sécuritaire et les comportements à adopter en cas d'urgence, le tout sous un angle éducatif et participatif. Cet atelier permet la collaboration de Justice alternative du Haut-Richelieu, du Service de police de Saint-Jean ainsi que d'Actions Dépendances, chacun apporte son expertise sur les risques liés à la consommation de drogues et d'alcool associée à la conduite automobile.



Volet prévention/sensibilisation (suite)

PRIMAIRE

ÉCOLES	MOI, UN HORS-LA-LOI	SOUS INFLUENCE	LES DANGERS D'INTERNET	JE SAIS GÉRER LES CONFLITS
NDL Saint-Jean	2		2	
Capitaine Luc Fortin, Henryville	1			
Notre-Dame-du-Sacré-Coeur	2	2	2	
Des Savanes	4			
Frère André Mont-Saint-Grégoire	1	1		
Saint-Alexandre	1			
Saint-Gérard	1	1	1	
Saint-Jacques-le-Mineur	1			
Saint-Joseph Lacolle	1	1		
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix		2		
J.-Amédée Bélanger	1	1	1	
Bruno Choquette	1	1	1	
Commission scolaire des Hautes-Rivières				1
TOTAL GROUPES	16	11	7	1
TOTAL D'ÉLÈVES/INTERVENANTS	400	275	175	7

Nous avons rencontré 850 élèves au primaire

Volet prévention/sensibilisation (suite)

SECONDAIRE

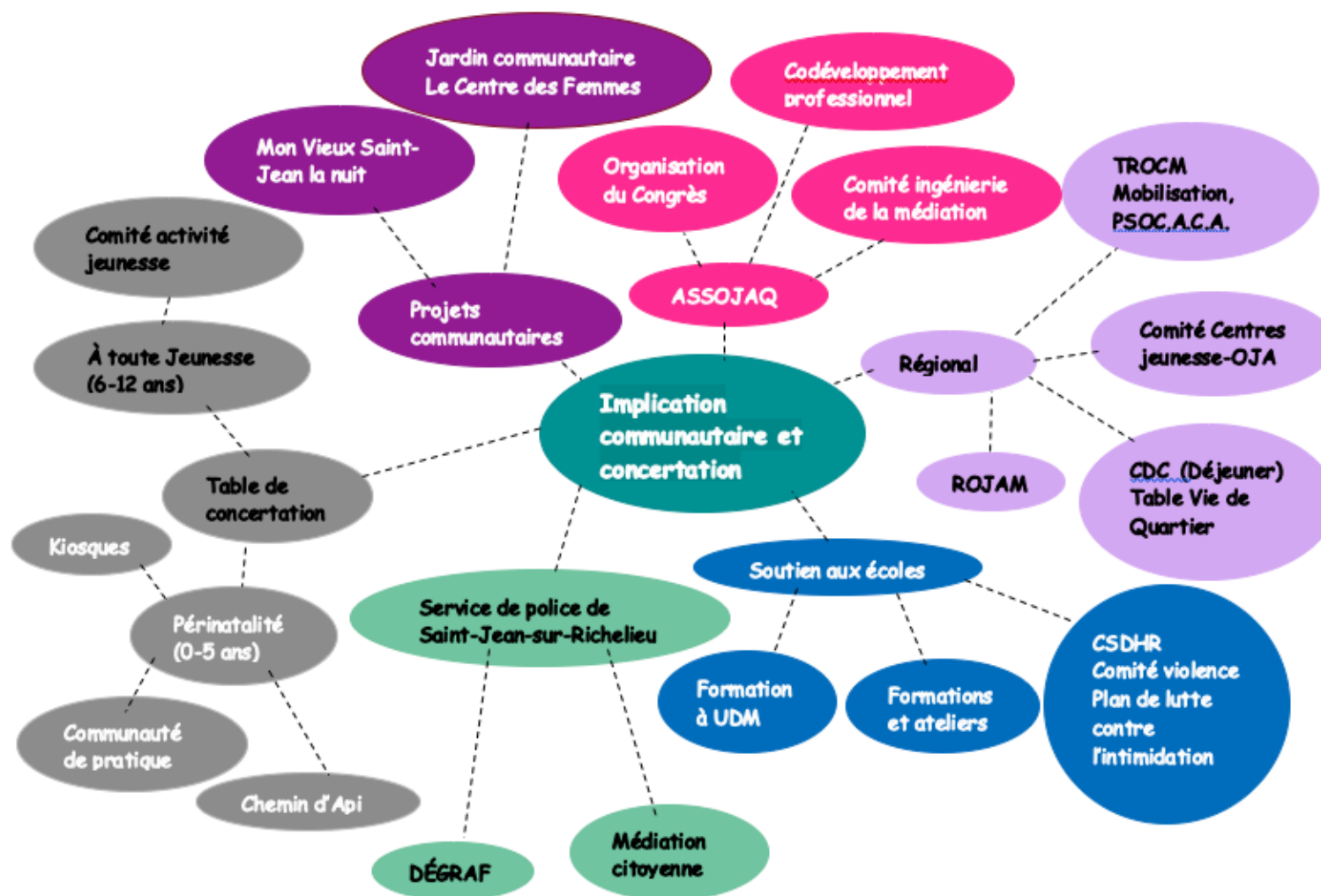
ÉCOLES	QUAND LE CLAVIER FAIT MAL	SEXTAGE	CYBERINTIMIDATION	PARTY SANS TROUBLE, PLAISIR EN DOUBLE	FÊTER SANS PERDRE LA TÊTE
Joséphine-Dandurand		15			10
Louis-Cyr, Napierville	5			7	
Dr.Alexis-Bouthillier			2		
Polyvalente M. Landry				2	
TOTAL DE GROUPE	5	15	2	9	10
TOTAL D'ÉTUDIANTS	150	450	60	236	300

Formation et sensibilisation dans la communauté Gestion de conflits

JAHR est intervenu auprès de divers organismes, afin de leur dispenser une formation visant le développement des habiletés de base en matière de gestion de conflits et initiation à la médiation.

- * Nous avons eu 4 rencontres avec des participantes du **Quartier de l'emploi** dans le but de les sensibiliser sur la bonne gestion des conflits.
- * Nous avons rencontré une quinzaine de bénévoles du **Centre d'action bénévole d'Iberville** pour les sensibiliser sur la bonne gestion des conflits.
- * Nous avons sensibilisé des participants du programme **Connexion-compétences à la Maison des jeunes le Dôme** à la gestion des conflits.
- * Nous avons visité les membres et les intervenants de l'organisme **Autismopolis** pour les sensibiliser sur la gestion des conflits.

Volet concertation



CONCERTATION ET PARTENARIAT

JAHR estime que la concertation avec ses partenaires des réseaux communautaire, scolaire et sociojudiciaire est liée au succès de sa mission et par conséquent s'engage dans diverses organisations.

Kiosque

Pour l'année 2017-2018, nous avons participé à six kiosques dans différents événements communautaires, il s'agissait du Salon Parent-Enfant Lactéa 0 à 12 ans, la Journée d'échange du Centre de Ressources des familles de militaires, CISSS Richelieu/Rouville, nous avons présenté nos services aux différents intervenants jeunesse, au Salon des organismes au Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu pour les étudiants en techniques de travail social, nous avons de plus tenu deux kiosques au Congrès de l'ASSOJAO, soit pour notre Service de médiation citoyenne ainsi que pour Dégraf, enlèvement de graffitis.

Bulletin de liaison

Après douze ans, notre bulletin de liaison L'Acolyte vous garde toujours aussi bien informé. Il offre la possibilité joindre un grand nombre de collaborateurs, d'organismes d'accueil, d'écoles et autres. Nous en sommes à notre 4e parution cette année. Cet outil d'information continue de procurer de très bon commentaire en provenance de nos partenaires. Pour l'an prochain, un petit frère s'ajoutera il s'agit de l'Amiable, Infolettre de la Médiation citoyenne. Nous vous invitons à repartager...



L'Acolyte

NOS TITRES

- Le mot des coordonnatrices
- Médiation citoyenne
- Noël en cadeaux
- Les activités de JAHR
- Agenda
- Atelier Sextage
- En bref
- Mot de Noël

Tous les membres de l'équipe de JAHR et le conseil d'administration vous souhaitent des joyeuses Fêtes...

1
JOYEUSES FÊTES
Nos vœux à tous pour la période des fêtes

2
SEXTAGE
Un nouvel atelier pour JAHR
Vicky nous explique

3
PROCHAINE PARUTION
février 2017

Justice alternative du Haut-Richelieu

Volume 12 # 2 www.jahr.ca 1

décembre 2017

Rencontre des partenaires du 10 novembre

Dans le cadre de la semaine de la justice réparatrice, Justice alternative du Haut-Richelieu a invité ses partenaires et collaborateurs à un avant-midi-conférence incluant un dîner afin de poursuivre les discussions suite à la conférence. Lors de cette rencontre, nous avons pu accueillir bon nombre de nos partenaires pour un total de 26 personnes ayant participé à la conférence.



Le conférencier de cette journée était M. André Therrien, le créateur de l'approche de la gestion **expérientielle**. Cette approche veut expliquer le fonctionnement du cerveau, et ce, afin de comprendre le principe de plaisir et de souffrance. Il explique aussi que le cerveau fait une association entre l'expérience et l'émotion vécue, de là en découle soit une expérience de plaisir ou de douleur.

Monsieur Therrien nous a expliqué les 3 lois de la gestion **expérientielle** en partant de l'expérience d'une personne ayant des problématiques de toxicomanie. Cependant, tout au long de sa présentation, ce dernier nous a donné des exemples de ces lois avec les agis délictueux.

À la fin de la rencontre, les partenaires ont fait part de leurs commentaires aux intervenantes de Justice alternative et ce qui en ressort, c'est qu'ils aimeraient avoir à nouveau une conférence plus poussée de M. Therrien puisqu'il apporte une nouvelle vision de la délinquance. Ils ont apprécié la conférence et dans ce sens ils ont mentionné vouloir adapter leurs interventions en tenant compte des nouveaux apprentissages sur la gestion **expérientielle**.



Lors du dîner qui a suivi, les partenaires ont continué leurs discussions sur le sujet et ont pu approfondir leurs connaissances tout en côtoyant les autres personnes présentes. Cette journée fut enrichissante autant pour les collaborateurs, les partenaires, ainsi que pour les intervenantes de Justice alternative. Ces dernières tiennent à vous remercier de votre déplacement et votre contribution au bon déroulement de la conférence.

Au nom des intervenantes de Justice alternative du Haut-Richelieu, je vous dis à l'an prochain.

Vicky Dufour

Activités de perfectionnement du personnel

- AVRIL 2017** Mi-annuelle de l'ASSOJAQ (2 personnes)
Communication non-violente au Centre St-Pierre (2 personnes)
- MAI 2017** Formation TROC-M PSOC Mission globale vs ententes de service (2 personnes)
Forum Mondial de médiation à St-Sauveur (5 personnes)
- JUIN 2017** Formation formateurs en médiation pénale (2 personnes)
- OCTOBRE 2017** Consultation Association québécoise Plaidoyer-victimes Parents branchés (1 personne)
Congrès ASSOJAQ, formation santé mentale, légalisation du cannabis,
P.S.O.C./ Action communautaire autonome (3 personnes)
- NOVEMBRE 2017** Journée des juristes (1 personnes)
Formation nouveau PSE (3 personnes)
Gestion expérientielle par André Therrien «Journée des partenaires» (3 personnes)
- DÉCEMBRE 2017** Formation Spyder (dévoilement des abus sexuels) (3 personnes)
- FÉVRIER 2018** Forum Culture et communautaire (médiation culturelle) (2 personnes)
LSJPA 10 ans plus tard, par M. Denis Lafortune (1 personne)
Les nouvelles réalités sociosexuelles, Projet Alterados (1 personne)
- AU COURS DE L'ANNÉE:** 4 rencontres de codéveloppement professionnel (2 personnes)
4 rencontres de codéveloppement professionnel pour animateurs (1 personne)



**FORMATION SUR LE PSOC
ENTENTE DE SERVICES
VS MISSION GLOBALE**

INSCRIVEZ-VOUS SANS TARDER!
C'EST GRATUIT!

La TROC-Montreal organise une journée de formation auprès des organismes communautaires membres et non membres sur l'importance de préserver le programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), volet mission globale et de mieux saisir les nuances ainsi que les aspects négatifs et positifs du financement par entente de services.

Des organismes ont dû composer avec les retombées négatives du financement par entente de services. Nous savons parfaitement que cette situation pourrait se présenter à nouveau puisque le ministère et les CIES ont actuellement une préférence pour ce type de financement. Que vous soyez dans le secteur jeunesse, personnes âgées, santé mentale, dépendance, femmes, etc., cette formation vous informera et vous permettra, ainsi qu'à votre conseil d'administration, de prendre des décisions éclairées.

DATES ET LIEUX DES FORMATIONS DE 9H30 À 12H30

VALLENTIN 11 AVRIL (COMPLÉTÉ)	SAGUÉ 9 MAI (COMPLÉTÉ)
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 12 AVRIL (COMPLÉTÉ)	VALLENTIN-DORVILLE 9 MAI
BELOUE 18 AVRIL	LONGUEUIL 9 MAI (COMPLÉTÉ)
CHATELAIN 2 MAI	ST-ROCH 9 MAI
	MONTROUSSEAU 10 MAI

NOUVEAU!
UNE FORMATION AURA LIEU À 12H30 LE 19 AVRIL À ST-HUBERT (LONGUEUIL)

POUR S'INSCRIRE: [HTTPS://000.0L/FORMS/NK9F700KMG8VB1](https://000.0L/FORMS/NK9F700KMG8VB1)
PLUS D'INFORMATION SUR LES LIEUX DES FORMATIONS DANS LE FICHIER D'INSCRIPTION



**Foro Mundial de Mediación
World Mediation Forum
Forum Mondial de Médiation**

Rétrospective année 2017-2018

- * **Continuer d'offrir un service de qualité aux intervenants, aux personnes victimes, aux adolescents, aux parents dans le cadre de l'application de la LSJPA ainsi qu'à ceux faisant appel à nos services pour toute activités.** Malgré une baisse de références au volet Justice, l'équipe de JAHR a œuvré avec la même passion auprès de la clientèle qu'elle accompagne en lui offrant une écoute bienveillante et une intervention individuelle. En ce qui a trait aux consultations victimes, il était important pour nous d'accélérer le premier appel fait aux victimes, afin de permettre de rejoindre un plus grand nombre de personnes dans le délai qui nous est accordé.
- * **Développer notre unité de médiation citoyenne.** Avant de développer le service de médiation, il est apparu essentiel de faire une réflexion de fond sur nos valeurs et nos orientations. Par la suite, nous avons adopté un nouveau logo, une nouvelle image, un nouveau plan de formation, une nouvelle méthode d'accompagnement de nos bénévoles, bonifier notre code d'éthique, etc. Nous avons offert 3 formations en médiation citoyenne afin de rejoindre différents bénévoles aux disponibilités différentes. Cette année, nous avons donc formé 10 nouvelles personnes dans nos rangs.
- * **Poursuivre les activités de prévention et de sensibilisation dans les écoles.** C'est un total de 2100 élèves et intervenants scolaires qui ont été rencontrés au cours de l'année 2017-2018. À la lecture de ce rapport annuel, vous avez pu constater l'étendue de notre offre de services. Nous avons encore et toujours à cœur de répondre aux besoins d'actualité du milieu scolaire en offrant la possibilité de travailler en collaboration pour offrir des activités personnalisées.
- * **Participer activement à l'ASSOJAQ et au ROJAM considérant les enjeux en lien avec la réforme du réseau de la santé et des services sociaux.** Dû au fait de la direction par intérim pendant l'absence prolongée du directeur général, notre participation à l'ASSOJAQ et au ROJAM ont été essentielles, afin d'outiller les coordonnatrices qui devaient relever le défi de la direction. Les rencontres auxquelles elles ont participé durant l'année, ont permis d'augmenter leurs connaissances et les outiller dans leurs fonctions. Notre vie associative continue de représenter un aspect important de notre travail afin d'être à l'affut des enjeux provinciaux.

Orientations 2018-2019

Consolider l'unité de médiation citoyenne afin d'en assurer la pérennité en concertation avec les principaux partenaires du milieu Johannais et de la MRC du Haut-Richelieu ;

Continuer d'être proactif en matière de justice réparatrice, de prévention des conflits, et de médiation afin d'offrir à notre communauté des services accessibles et de qualités;

Enrichir notre programme « Je sais gérer les conflits » en créant des outils spécifiquement destinés aux élèves du secondaire, afin de répondre à la demande du milieu scolaire;

Participer à des projets communautaires rassembleurs permettant de faire rayonner l'implication des adolescents (L.S.J.P.A) et lutter contre les préjugés à leur égard;

S'impliquer activement à la concertation locale;

Participer aux différents comités de travail auprès de nos regroupements provinciaux et régionaux (ASSOJAQ et ROJAM).

